



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2017
ADOPTION DU BUDGET 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 11 décembre 2017 à 19 h 00 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

La mairesse présente les points saillants du budget 2018 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2018, 2019 et 2020.

RÉSOLUTION 2017-12-691
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'adopter les prévisions budgétaires 2018 de la Ville de Boisbriand, prévoyant des revenus et des dépenses de 64 526 000 \$, ainsi que le programme des immobilisations pour les années financières 2018, 2019 et 2020, conformément aux dispositions des articles 473 et 474 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée

Madame la conseillère Lori Doucet quitte la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

**RÉSOLUTION 2017-12-692
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 19 h 30.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, OMA
Greffière